



الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية
وزارة التعليم العالي والبحث العلمي
جامعة وهران للعلوم والتكنولوجيا محمد بوضياف

People's Democratic Republic of Algeria
Ministry of Higher Education and Scientific Research

University of science and Technology of Oran Mohamed Boudiaf

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE DU RESULTAT DE
LA CONSULTATION N°05/INFO/USTOMB/2023
ACQUISITION DES EQUIPEMENTS INFORMATIQUES AU PROFIT DE
L'USTOMB

NIF : 408020000310039

Conformément à l'article N°26 « attribution provisoire » du cahier des charges.
Conformément aux dispositions de l'article 82 décret présidentiel 15-247 du 16/09/2015 16 Septembre 2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public, l'USTOMB informe l'ensemble des candidats et soumissionnaires ayant participé à la consultation N°05/INFO/USTOMB/2023 relative à l'acquisition des équipements informatiques au profit de l'USTOMB, qu'à l'issue du jugement des offres, la convention est attribuée provisoirement aux soumissionnaires suivants :

Intitulé du Lot	Soumissionnaire retenu	Montant de l'offre financière	Délai de livraison	Note technique	Note financière	NIF
LOT 01 : Equipement informatique pour réseau	SARL MCI « SARL MAGHREB CIRCUIT IMPRIMES »	TTC=6 128 500,00 DA	30 jours	73 pts	20 pts	099931010305415
LOT 02 : Equipement informatique pour faculté de SNV et génie mécanique	EURL NEW TIME	TTC=3 433 150,00 DA	30 jours	73,40 pts	20 pts	000831011023622

Les candidats et les soumissionnaires qui souhaitent prendre connaissance des résultats détaillés de l'évaluation de leurs candidatures, offres technique et financière, à se rapprocher de ses services, au plus tard trois (3) jours à compter du premier jour de l'affichage du résultat, pour leur communiquer ces résultats, par écrit.

le soumissionnaire qui conteste le résultat de la consultation, peut introduire un recours, auprès du service contractant

Le recours est introduit dans les dix (10) jours à compter du premier affichage, . Si le dixième jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la date limite pour introduire un recours est prorogée au jour ouvrable suivant.

Le Recteur de l'USTOMB

السيد حمو الكند
مدير جامعة وهران للعلوم والتكنولوجيا

USTOMB
B.P. 01